

Service social

Dès vos débuts en dialyse, vous aurez l'occasion de rencontrer l'assistant(e) social(e). Il/Elle peut vous aider dans différentes démarches administratives telles que l'aide à domicile, l'évaluation du handicap, la compréhension et le paiement des factures hospitalières,...

N'hésitez pas à demander son passage en dialyse ou à demander ses coordonnées pour le/la contacter.

Quelques recommandations

- Si vous êtes porteur d'une fistule artériovoineuse, les prise de tension et prise de sang ne peuvent pas se faire à ce bras.
- N'utilisez jamais votre cathéter de dialyse en dehors de la dialyse.
- Ne ratez jamais une séance, même si vous êtes malade.
- En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le centre de dialyse au 065/615085



En pratique

Centre de dialyse : **065/ 615085**
Infirmière en chef : **065/ 615088**

Ne pas jeter sur la voie publique - Avril 2022.



EpiCURA
mon hôpital

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



Editeur responsable : François Burhin - Rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

Service de dialyse : accueil du patient

Site d'Ath

EpiCURA
mon hôpital

Toute l'équipe de dialyse d'EpiCURA Ath vous souhaite la bienvenue !

Ce dépliant a pour but de faciliter votre arrivée en dialyse en répondant à vos interrogations.

Les séances de dialyse

Le centre de dialyse est ouvert du lundi au samedi inclus de 7h30 à 18h30. En dehors de ces plages horaires, une garde médico-infirmière est prévue pour les situations d'urgence.

Une séance de dialyse dure entre 3h30 et 4h et a lieu 3 fois par semaine, le matin ou l'après-midi selon la planification hebdomadaire suivante :

- soit les lundis, mercredis et vendredis ;
- soit les mardis, jeudis et samedis.

Dès votre première séance, l'infirmière vous communique votre horaire hebdomadaire. Celui-ci tient compte de vos souhaits mais aussi des possibilités du service. Il est susceptible de changer au cours du temps.

Afin de faciliter la communication entre le centre de dialyse et votre entourage (famille, maison de repos, infirmière à domicile, médecin traitant,...), l'infirmière vous remet un carnet de liaison. Des informations peuvent y être transmises, dans les deux sens, concernant votre état de santé, les éventuels rendez-vous pour des examens,... Ce carnet reprend également d'autres informations importantes telles que vos jours de dialyse, votre traitement ou encore différents numéros de téléphone utiles. Veillez à l'apporter à chaque séance de dialyse.

Vous pouvez bénéficier, grâce à votre mutuelle, d'un transport aller-retour vers le centre de dialyse. L'infirmière et/ou l'assistante sociale vous le proposera dès votre première séance de dialyse.



L'infirmier(ère) de dialyse

Tout au long de votre séance de dialyse, vous êtes pris(e) en charge et surveillé(e) par un(e) infirmier(ère) de l'équipe. Il/Elle est votre principal interlocuteur.

L'hypotension est le malaise que l'on peut rencontrer le plus souvent en dialyse. Elle peut se manifester de multiples façons : bouffées de chaleur, vision trouble, nausées, crampes abdominales,... Soyez attentif(ve) à de tels symptômes et alertez tout de suite l'équipe soignante : la baisse de tension artérielle sera corrigée facilement en vous perfusant des liquides appropriés.

Il est important de signaler...

- Toute rougeur, douleur, gonflement ou diminution du thrill de votre fistule artério-veineuse
- Tout chatouillement, douleur et écoulement à votre cathéter
- Toute chute
- Tout épisode de fièvre ou de diarrhée

Dans le cadre de la dialyse, votre accès vasculaire est très important. S'il n'y a plus d'accès vasculaire, il n'y a plus de dialyse possible.

Les néphrologues

Lors de chacune de vos séances de dialyse, vous avez l'occasion de rencontrer un de nos médecins pour discuter de tout problème médical ou de tout changement à apporter à votre traitement. Il vous fait part, chaque semaine, des résultats de votre prise de sang et adapte au mieux votre traitement ainsi que votre alimentation en collaboration avec la diététicienne.

Un fois par an, il vous prescrit un bilan complet (consultations chez différents médecins spécialistes, radiographies et échographies,...).

Les recommandations diététiques

En raison de votre insuffisance rénale, votre alimentation quotidienne devra être adaptée. Notre diététicienne se tient à votre disposition pour vous guider au travers des changements à apporter à votre alimentation. Une attention particulière sera consacrée à la restriction des aliments riches en sel, en potassium et en phosphore. Vous devrez faire attention à la quantité de liquide que vous buvez par jour. Vous devrez aussi peut-être suivre un régime pauvre en sel. Notre diététicienne se tient à votre disposition pour tout conseil relatif à votre alimentation et vous rencontrera deux fois par mois lors de votre séance. Des repas chauds ou froids à consommer sur place ou à emporter sont à votre disposition ; il suffit d'en faire la demande auprès du personnel.